

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **74 (1938)**

Heft 13

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Caisse de secours S. P. R. — Rapport de la Commission de lecture. — VAUD : Une mise au point. — Caisse de secours. — Soirées scolaires. — GENÈVE : Aide aux ateliers de jouets. — U. I. P. G. — MESSIEURS : Convocation. — U. I. P. G. — DAMES : Réunion des correspondantes de bâtiments. — NEUCHÂTEL : Assemblée des délégués.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Chanson, poèmes et textes de printemps. — Les LIVRES.*

PARTIE CORPORATIVE

CAISSE DE SECOURS S. P. R.

Cette année encore, les Imprimeries Réunies S. A. viennent de verser 100 fr. à notre Caisse de secours. Ce geste est toujours hautement apprécié, et nous les en remercions vivement.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE LECTURE

(Suite.)

Elle n'a pas perdu courage, cependant ; car elle sait que la mission dont elle est chargée demeure pertinente : il faut lutter encore et toujours contre la diffusion des mauvaises lectures. Car on lisait tout récemment dans un de nos quotidiens cet entrefilet qui en dit long sur l'odieux trafic des livres pernicioeux :

« Le tribunal de X.. a condamné, hier lundi, un nommé E. D. à quinze jours de prison, à 50 fr. d'amende et aux frais pénaux, pour avoir distribué et vendu des brochures immorales, contrevenant ainsi à la loi fédérale sur la matière et au code pénal cantonal. »

Les 28 pages de notre 34^e fascicule publient l'analyse de 26 ouvrages d'auteurs romands et de 58 volumes d'écrivains étrangers. Notre Commission a donc examiné, en 1937, 84 œuvres des plus variées.

Depuis sa création, en 1902, l'étude de la Commission pour le choix de lectures a porté sur 3917 volumes. N'est-ce pas là un bel état de service et n'est-il pas urgent d'assurer la continuité d'un tel effort ?

Tiré à 2825 exemplaires, notre *Bulletin* a été encarté dans 2475 numéros de l'*Educateur*. Trois cents exemplaires brochés sont distribués aux bibliothèques du canton par les soins du Département vaudois de l'Instruction publique et 50 exemplaires restent à notre disposition pour nos archives et pour notre service d'échanges.

Rappelons en outre que le *Bulletin bibliographique* maintient un contact utile entre notre Commission et les institutions ou administrations suivantes auxquelles il est régulièrement expédié :

Bibliothèque centrale fédérale,	Berne.
Bibliothèque publique de la ville,	Neuchâtel.
Bibliothèque scolaire,	Porrentruy.
Ecole normale, Ecole cantonale, Bibliothèque scolaire et Ecole secondaire des filles,	Porrentruy.
Ecole normale,	Delémont.
Bibliothèque moderne,	Genève.
Bureau international d'éducation,	Genève.
Jugendschriften - Kommission, M. Albert Fischli, président,	Muttenz.
Œuvres nationales de l'enfance,	Bruxelles.
Ecole normale de	Barcelone.

Nous eûmes la surprise de recevoir le *Bulletin*, retour de Madrid, chargé de la mention « Censura » !

Eût-on soupçonné notre modeste publication d'être à tel point subversive ?

Réuni à La Chaux-de-Fonds, le 12 juin 1936, à l'occasion du XXIV^e Congrès de la S.P.R., le Comité central romand a réélu pour une période de quatre ans, les membres de la Commission. Elle se compose de :

- M. Fernand Jabas, président, Court, Jura bernois ;
- Mlle Lina Pelet, vice-présidente, Lausanne ;
- Mme Norette Mertens, institutrice, qui succède à Mme R. Tissot, Genève ;
- M. Robert Béguin, instituteur, Neuchâtel ;
- M. Gustave Addor, instituteur, secrétaire-caissier, Lausanne.

Nous saluons avec joie l'élection de Mme Norette Mertens ; nous réservons à notre aimable collègue genevoise un très cordial accueil.

Comme par le passé, la Commission pour le Choix de Lectures continuera, malgré l'âpreté des temps, avec courage sa noble tâche pour le bien moral des Bibliothèques scolaires et populaires. Elle ira droit son chemin.

Voilà son idéal et sa foi !

Un mot encore. Au printemps 1937, nous eûmes le très grand chagrin d'apprendre le décès presque subit de notre ancienne collaboratrice, Mme Rosine Tissot-Cerutti. Fondatrice de l'*Ecolier romand*, elle se fit connaître dans le monde des lettres sous le pseudonyme de Louise Hautesource. Nombreux sont les ouvrages qu'elle écrivit pour les jeunes : cette connaissance parfaite du petit monde, Mme Hautesource l'avait acquise au cours d'une longue et féconde carrière

dans l'enseignement. Aussi, ses livres d'enfants, pleins de vie et d'entrain, écrits dans un style imagé, tour à tour allègre, grave, plaisant, enjoué, demeurent-ils des modèles du genre. Elle fut une animatrice. Son œuvre littéraire a enrichi nos bibliothèques scolaires et populaires. Nous garderons de cette femme de lettres distinguée un souvenir ému et fidèle.

Au nom de la Commission pour le Choix de Lectures :

Le Président :

F. JABAS.

Le Secrétaire-caissier :

Gustave ADDOR.

Lausanne, le 30 décembre 1937.

VAUD

UNE MISE AU POINT

Evitons toute confusion : Ch. G. de la Chronique vaudoise, c'est le bulletinier *Charles Gonthier* ; C. Gy sont les initiales du trésorier *Clovis Grobéty*. Le rédacteur de la Partie corporative continuera à signer C. G.

CAISSE DE SECOURS

La *Feuille d'Avis de Lausanne* et les *Imprimeries Réunies* ont fait parvenir 100 fr. à notre caissier. Nous leur en exprimons nos vifs remerciements. Ch. G.

SOIRÉES SCOLAIRES

Un peu partout dans notre canton des représentations ont été organisées par maîtres et élèves ; celles-ci ont réjoui le cœur des parents et de tous les amis de l'école.

Quel plaisir de pouvoir s'en aller vagabonder, l'été venu, loin du village et de la ville, oubliant cahiers et livres. Le fonds de course fera merveille !

Maints collègues profiteront de la caisse de classe regarnie pour se procurer le matériel indispensable à leur enseignement, matériel attendu depuis longtemps de la générosité communale. La bibliothèque s'enrichira de beaux volumes qui feront les délices de nos jeunes lecteurs.

Est-ce là tous les avantages à retirer de ces fêtes scolaires ? Nous ne le croyons pas. N'est-ce pas le moyen tout trouvé de créer un courant de sympathie et d'intérêt entre l'école, la famille, la société ?

L'écolier le moins doué y joue son petit rôle ; il est encouragé, rehaussé dans sa propre estime. N'est-ce pas là l'occasion d'obliger certains élèves à vaincre leur timidité, de surveiller leur prononciation, leur maintien. Pour mémoriser chants, récitations, comédies, il faut de longues et nombreuses répétitions ; nos enfants sauront que rien ne s'obtient sans peine, sans effort prolongé.

Les uns diront que les « programmes » en souffrent ; peut-être n'est-ce vrai qu'en partie seulement ! D'autres avanceront que le

humains sont déjà trop portés à jouer la comédie dans la vie journalière ! N'y aura-t-il pas toujours des mécontents ?

Certes, l'organisation d'une représentation scolaire demande un travail supplémentaire assez considérable ; il ne faut économiser ni sa peine, ni son temps, et user de patience. Mais quand vous aurez vu la mine réjouie de vos élèves, la joie et la fierté des parents, vous oublierez vos fatigues, vos déceptions, vos soucis. Et vous profiterez de faire plaisir aux malades des hôpitaux, aux déshérités de nos asiles ; vous répéterez pour eux chœurs, récitations, comédies.

Chers collègues hésitants, essayez !

Ch. G.

GENÈVE AIDE AUX ATELIERS DE JOUETS

Décembre 1936... La vente des bons de jouets dans les écoles primaires du canton remporte un succès réjouissant et associe les enfants à une œuvre de solidarité sociale.

Juin 1937... Devant les yeux émerveillés de nos petits des écoles enfantines, un chômeur présente d'école en école sa collection de joujoux pimpants. Quelle joie de désigner d'un index potelé l'objet de ses rêves !

1938... Encore rien, et, cependant, les Ateliers luttent pour leur existence. Ils ont besoin de vous, chers collègues et réclament votre collaboration.

La commission de l'U.I.P.G. qui s'intéressa à cette institution, créa une quinzaine de modèles nouveaux et entreprit, en étroit contact avec la direction des Ateliers, des démarches auprès de nos autorités municipales. C'est ainsi que 2150 jouets de chômeurs furent distribués à la fête des promotions aux petits des écoles enfantines de la ville. Les efforts de notre commission étaient couronnés de succès ; nos modèles furent particulièrement à l'honneur. Dès ce moment la production des ateliers ne cessa de croître. A fin 1937, 60 chômeurs y étaient occupés ; 22 000 jouets s'écoulèrent pour les fêtes. Serait-ce la prospérité ? Avons-nous à aider une institution qui paraît faire de bonnes affaires ? Détrompez-vous ; la situation de cette entreprise reste très précaire. Avec l'appui bienveillant de nos autorités fédérales et cantonales, les Ateliers de jouets travaillent à la réadaptation professionnelle des chômeurs et luttent héroïquement sur le marché local et national contre la camelote et la ferblanterie étrangères. Ce n'est pas une entreprise lucrative, mais bien une œuvre sociale dont l'existence assure à des chômeurs, pères de famille, un travail régulier et qualifié.

Les Ateliers vous prient instamment de poursuivre notre œuvre désintéressée, d'encourager les enfants à délaisser les « bolides » et autres bibelots d'outre-Rhin pour les solides jouets de bois [et de créer des modèles nouveaux.

Chers collègues, nous avons besoin d'idées neuves. Apportez-nous

le fruit de votre expérience. Et vous, collègues de la campagne, venez aux Ateliers choisir vos jouets. Au sentiment d'accomplir un acte de solidarité, s'ajoutera l'attrait d'un travail intéressant effectué aux Ateliers.

Une séance d'information, ouverte aux collègues, dames et messieurs et suivie d'une visite aux Ateliers de Jouets, aura lieu mardi 5 avril, à 16 h. 30, à l'école du Grutli, salle 9.

Retenez tous cette date !

R. ULDRY.

U. I. P. G. — MESSIEURS CONVOCATION

Le comité de la Caisse maladie et invalidité des Instituteurs primaires genevois informe les membres de la caisse que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le même jour que l'assemblée de la C. I. A., soit le mercredi 6 avril, à 19 h. 30, au Café lyrique.

U. I. P. G. — DAMES

RÉUNION DES CORRESPONDANTES DE BATIMENTS

Le comité avait convié nos correspondantes de bâtiments à prendre le thé, le vendredi 18 mars. Réunion animée, utile et amicale qui permit un échange d'idées intéressant: propositions concernant le projet de M. le Dr Rilliet relatif à une modification des vacances et réponses au questionnaire du groupe étudiant la question des épreuves de sélection.

Grâce au lien qu'établissent nos correspondantes entre leurs collègues et le comité, les diverses suggestions qu'elles nous ont transmises pourront être étudiées et présentées lors de notre prochaine assemblée.

J.-M. L.

NEUCHÂTEL ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

C'est le samedi 12 mars que les délégués de la S. P. N. ont eu leur séance ordinaire, sous la présidence de M. Léopold Berner. Notre jeune chef s'est acquitté de sa tâche avec énergie et clairvoyance.

La lecture du procès-verbal de l'assemblée du 20 mars 1937 est renvoyée au Comité central, nos délégués n'aiment pas le genre ennuyeux.

Puis c'est l'interminable défilé des rapports annuels. M. H. L. Gédet est le premier à la tribune pour la lecture du rapport de gestion. Pour la dernière fois, il doit répondre de ses actes devant ceux d'entre nous qui ont mission de juger l'activité des dirigeants de la S. P. N., et c'est avec une émotion bien compréhensible qui rompt par moment le fil de la lecture que M. Gédet relate les événements les plus marquants de l'exercice 1937. Cette ultime étape de sa longue présidence laisse à notre vieil ami des souvenirs fort mélangés ; souvenirs heureux, lorsqu'il parle de la réunion trisannuelle du 16 octobre, souvenirs

amers, vilains papillons gris, quand se déroule le film des querelles farouches suscitées par le problème du Fonds scolaire. Le ton du rapporteur s'élève jusqu'à l'indignation quand il communique la teneur d'une lettre de reproches adressée au Comité central par cinq représentants parlant soi-disant au nom de ce qu'on est convenu d'appeler le *groupe des protestataires*. Réponse bien tardive, datée du 16 octobre, à une lettre du Comité central remontant au 3 mai. M. Gédet n'a pas de peine de mettre à nu l'inanité de certaines accusations et la faiblesse de tout ce qui constitue le fond de ce pauvre document, en retard de cinq mois, parfaitement inutile, écrit sur un ton irrévérencieux, doublé d'un sans-gêne déconcertant puisque deux signataires, institutrices à La Chaux-de-Fonds, avaient donné leur démission de la S. P. N.

Après avoir rappelé les efforts qui ont abouti à l'allégement des diminutions de traitements, au réajustement de la haute-paie, M. Gédet termine son rapport en appelant de tous ses vœux le retour de la S. P. N. au calme, à la bonne harmonie qui est loin de régner partout. Il souhaite enfin que nous puissions rentrer dans nos préoccupations les plus chères, celles d'ordre éducatif et pédagogique.

Les rapports concernant les comptes de 1937 et le budget de 1938 sont présentés par le caissier central, *Julien Rochat*. Déduction faite d'un remboursement effectué par le comité du XXIV^e Congrès romand, l'exercice solde par un boni de 350 fr., soit moins d'un franc par membre. Il ne saurait être question de baisser à nouveau les cotisations ; le dernier exercice déficitaire, celui de 1935, n'est pas très lointain ; notre trésorier recommande la prudence à ses ouailles. Personne n'ayant eu recours à la Caisse d'entr'aide pour prolongation de remplacement, les comptes de cette excellente institution accusent aussi un boni de 1263 fr. Seul le service des prêts a été mis à contribution, pour un montant de 2200 fr. Le Comité central estime que malgré le résultat favorable de l'exercice, il faut continuer le versement d'une cotisation de 1 fr. à notre Caisse d'entr'aide. Le projet de budget présente un déficit de 412 fr.

M. *Maurice Montandon* donne lecture du rapport sur la marche de l'Exposition scolaire dont il est président ; nous en donnerons des extraits dans un prochain numéro. Remarquons simplement que l'événement marquant est le transfert de l'Exposition au Collège des Parcs ; réouverture, le 5 avril. M. *Georges Stroele*, caissier de l'Exposition donne connaissance des comptes. Il relève notamment la baisse de la subvention fédérale qui de 1200 fr. en 1935 est tombée à 960 fr., en 1937. Une nouvelle diminution poserait le problème du maintien ou de la suppression de l'entreprise.

Par l'organe de M. *Arnold Gentil*, les vérificateurs de comptes proposent l'adoption de ces derniers et d'en donner décharge au Comité central.

* * *

Le rapport de gestion du Comité central donne lieu à une longue discussion, véhémement par moments, portant sur la fameuse lettre du 16 octobre dont il est question plus haut. Le seul instituteur signataire de cette fâcheuse épître étant présent, il est donc possible de vider la querelle à fond. Le débat qui porte tantôt sur le fond, tantôt sur la forme est dépourvu de toute aménité à l'égard des auteurs de la lettre incriminée. Et, c'est par une notion de blâme à leur adresse, votée par la quasi-unanimité de l'assemblée que se termine cette pénible affaire. Le Comité central accueille ce verdict des délégués avec une visible satisfaction. Il a l'espoir que ce jugement sévère mettra fin à la campagne de dénigrement et de calomnies dirigée contre lui par des agitateurs attardés.

Tous les rapports soumis à l'approbation des délégués sont adoptés ainsi que le projet de budget. L'assemblée décide en outre de maintenir la cotisation à son chiffre actuel soit 16 fr. ; celle de la Caisse d'entr'aide reste fixée à 1 fr. Les caissiers de section auront donc à verser 17 fr. par membre à M. Julien Rochat, sur la base de l'effectif établi au 1^{er} janvier 1938. La somme de 16 fr. comprend la quote-part à la Caisse centrale, soit 8 fr.; l'abonnement à l'*Educateur*, soit 6 fr. et la cotisation de 2 fr. due à la *Romande*.

* * *

Il est procédé ensuite aux nominations d'usage :

1. *Vérificateurs des comptes de la S. P. N.* : Alfred Kohler et Martha Sandoz.

Suppléants : Alice Brandt et Jean Rosselet.

2. *Vérificateurs des comptes de l'Exposition scolaire* : Jean Guye et Eva Calame.

Suppléants : Ida Ecklin et Adolphe Ischer.

* * *

Le calme a ressaisi les esprits lorsque M. G. Stroele présente son rapport sur la prolongation de la scolarité. Avec sa clarté coutumière, le rapporteur fait le tour de ce problème complexe qui soulève plus d'une difficulté pour les petites localités sans compter la question financière. Les conclusions proposées par M. Stroele au nom du Comité central sont adoptées. Elles deviennent ainsi celles de la S. P. N. Nous les publierons in extenso très prochainement. Elles seront transmises aux représentants du corps enseignant à la Commission consultative.

Le rapport de M. Stroele a provoqué un échange de vues fort intéressant. Signalons parmi les points soulevés la situation qui sera faite aux élèves qui terminent leur scolarité dans des classes inférieures à la VI^e année, le raccordement avec l'enseignement secondaire qui n'existera plus si le programme est réparti sur un plus

grand nombre d'années. Faudra-t-il que la VIII^e année soit une simple prolongation de l'enseignement primaire ou une classe de préapprentissage ? Quel programme établir ? Ne faudra-t-il pas qu'il varie avec la nature de l'activité régionale ?

* * *

Le Comité central reçoit mission de s'occuper sans tarder du sort des chômeurs de l'enseignement. A ce propos on suggère d'établir en liaison avec la « Romande » et les autres organisations similaires de Suisse un service de renseignements permettant d'établir une liste des postes disponibles dans les écoles publiques et privées, les instituts du pays et de l'étranger. D'un autre côté, nos organisations professionnelles pourraient transmettre aux établissements en question des listes de jeunes instituteurs et institutrices disposés à y accepter un emploi.

* * *

Un président de section soulève la question du chant et du solfège. On sait que le Département de l'Instruction publique a été saisi d'une requête des musiciens et chanteurs neuchâtelois tendant à ce que l'enseignement du chant soit suivi de plus près, car on constate un défaut de connaissances chez les nouveaux membres que recrutent les sociétés de chant ou de musique. Le Département a engagé les commissions scolaires à organiser des examens de chant et il a recommandé aux membres de ces commissions de s'intéresser à cet enseignement lors des visites de classes. L'organe des chanteurs neuchâtelois a suggéré l'idée de désigner comme inspecteurs de l'enseignement du chant les membres des commissions scolaires qui font eux-mêmes du chant ou de la musique et sont affiliés à l'une des sociétés qui se rattachent à l'association des chanteurs et musiciens neuchâtelois.

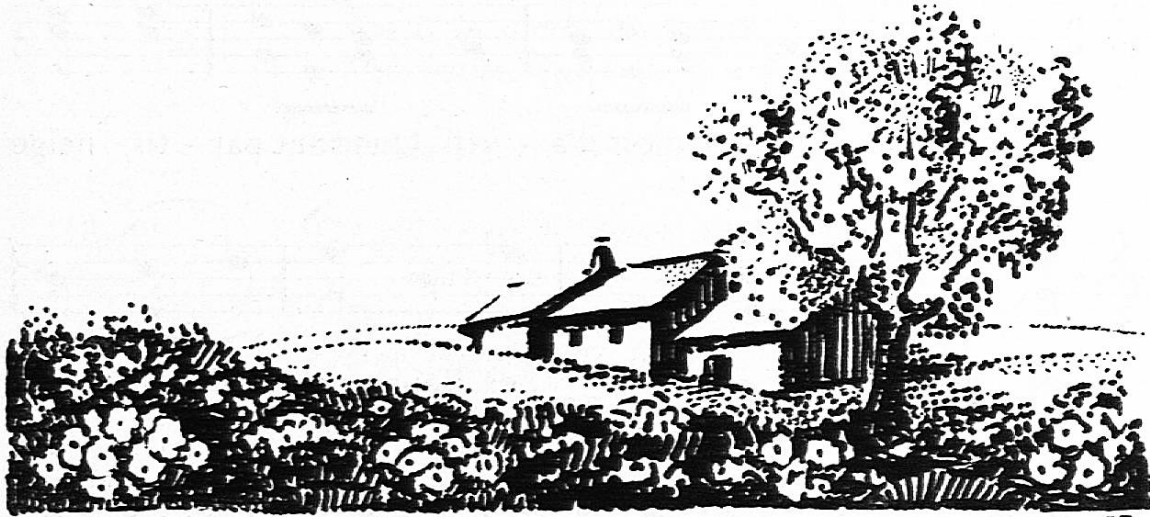
Le Comité central est invité à s'occuper de la question. Il ressort des propos échangés à ce sujet que l'école n'est pas appelée à former des recrues pour nos sociétés de chant, pas plus qu'elle n'a mission de former des pupilles gymnastes. Il y a quelques années une enquête faite par les inspecteurs a démontré que l'enseignement du chant était suffisant et répondait aux exigences du programme sinon aux désirs des chanteurs neuchâtelois. Les choses n'ont pas changé dès lors, et il n'y a pas lieu de recommencer une enquête. Si celle-ci devait être renouvelée, il appartient à l'inspecteur ou à des collaborateurs désignés par le Département de procéder à l'opération.

L'Association des chanteurs neuchâtelois n'a à s'immiscer ni directement, ni indirectement dans la surveillance de notre enseignement. Le Comité central a pris acte de cette discussion et il suivra l'affaire de près.

Là-dessus, nos délégués se sont séparés un peu las d'une séance qui dura plus de trois heures.

J.-Ed. M.

CHANSON D'AVRIL



CHANSON DE SAVOIE

Voici le jo—li mois d'a—vril Que sont par-tis neige et gré—
-sil Les fleurs nouvel— les Viennent d'ouvrir au
bois Des tour—te—rel— les font leur nid sur nos
toits

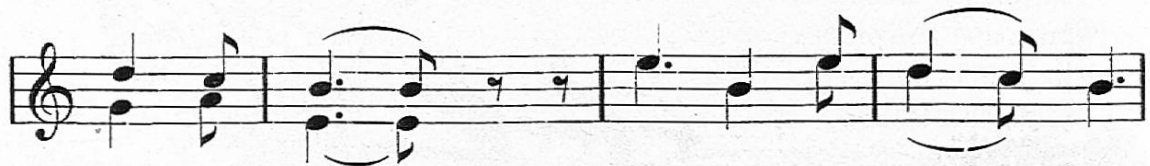
Texte d'A. Rudhart.

CHANSON D'AVRIL

Savoie.



Voici le jo - li mois d'a - vril Que sont par - tis neige



et gré - sil. Les fleurs nou - vel - les



Viennent s'ouvrir au bois. Des tourte - rel - les



Font leur nid sur nos toits.

2.

Voici le joli mois d'avril :
 Le vent chantant, que nous dit-
 Qu'en nos villages [il ?
 Le printemps veut entrer.
 A son passage
 Allons le saluer.

3.

Voici le joli mois d'avril,
 L'eau de la source, comme un fil,
 Sort de la roche
 Et coule par les champs.
 Le mai s'approche
 Et les cœurs sont contents.

L'ÉPINE EST EN FLEUR

L'épine est en fleur :
Quel est donc cet oiseau qui chante
ainsi là-bas,
dans le bois.
L'épine est en fleur,
quel est donc cet oiseau qui chante
dans mon cœur ?

Tristan KLINGSOR.

AVRIL

*Avril, l'honneur et des bois
et des mois ;
Avril, la douce espérance
Des fruits, qui sous le coton
Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance ;*

*Avril, c'est ta douce main
Qui, du sein
De la nature, desserre
Une moisson de senteurs
Et de fleurs
Embaumant l'air et la terre.*

*C'est toi, courtois et gentil
Qui d'exil
Retires ces passagères,
Ces arondelles qui vont,
Et qui sont
Du printemps des messagères.*

RÉMY BELLEAU.

MAI

*Un vent nonchalant
caresse les prés verts,
et porte un papillon,
couleur de citron,
vers la fleur qu'il préfère.*

*Lilas, œillet, pivoine, cytise ?
Toutes sont exquises.
Mais le muguet porte-bonheur
sent-il pas meilleur ?*

*Au Bois-joli
écoutons chanter les nids.
Coucou ! Coucou !
Tu ne sais dire que ton nom !
Va donc au rossignol,
demander des leçons !*

YVES LACOTE.

LES PETITES FILLES

*Le printemps a fait, ce matin,
S'ouvrir mainte blanche corolle ;
Un bruit de bonheur enfantin
A travers les branches s'envole !*

*Les petites filles sont là,
Blanches, roses, libres et gaies,
Qui jamais ne sont fatiguées
Et que nul rêve ne trouble.*

*Elles dansent... La ronde claire
Se déroule comme un ruban ;
Leurs chapeaux fleuris sont par terre.
Leurs gouvernantes sur un banc.*

JAQUES CHENEVIÈRE.

LE MOIS DE MAI

*Le plus joli des mois, où prends-tu tes couleurs,
Ce bleu si frais du ciel, ce blanc des pâquerettes,
Et l'or dont tu vernis toutes les collerettes
Des populages lourds et de mille autres fleurs ?
Où prends-tu ce vert, ce vert jade et émeraude,
Verts des arbres, des prés, des cétoines qui rôdent,
Où prends-tu tant de gloire et tant de chatolement ?*

*Sur la riche palette
De ce peintre charmant
Le printemps.*

*Le plus joli des mois, où prends-tu tes odeurs,
Parfum lent des lilas, des épaisses jacinthes,
Parfum du jardin tiède et de la terre peinte
A neuf, mouillée encore, et ce parfum des fleurs
Qui n'ont pas une odeur, mais seul un goût de miel,
Et font naître à nos yeux l'image d'une abeille.
Mois de mai, où prends-tu tout cet enivrement ?*

*Dedans les cassolettes
De ce mage charmant.
Le printemps.*

JEANNE BACHOFEN-ALBARET.

LA PIVOINE

*Ne la cueille pas, la pivoine rose
Fraîche éclore
Dans le jardin.
Car l'oiseau vert à tête noire
Qui vient y boire
De la rosée au matin,
En aurait trop de chagrin.*

EMILIA CUCHET-ALBARET.

OUILLETS

*Lourd matin de printemps,
Oeillet rose, œillet blanc,
Rose et blanche pelote
Roulez sur mon jardin
Votre poivre odorant.
Que de votre touffe un
Frais et piquant parfum
S'échappe et ravigote
Ce printemps languissant.*

JEANNE BACHOFEN-ALBARET.

UN SOUFFLE TIÈDE...

Un souffle tiède émeut les airs ;
La clochette des perce-neige a sonné
a sonné la fin de l'hiver ;
La terre frissonne et s'étire,
Le ciel déjà veut nous sourire
L'œil bleu d'un sila s'est ouvert.
Encore un mois, une semaine :
Et le vieil Hiver, en partant,
Dit au bambin qu'il nous amène :
« Règne à ton tour, petit Printemps ! »

R.-L. PIACHAUD.

PAQUES

Pâques ! Résurrection !
Toute la nature chante ;
Rompant son inaction
Le printemps lève sa tente.

Il marche à travers les champs,
Met du vert à l'herbe fine ;
Sa palette aux tons brillants
Plus loin sur les fleurs s'incline

Aux beaux arbres des vergers
Resplendit le blanc, le rose.
Aux branches des marronniers
La grappe svelte est éclore.

Dans les jardins, les buissons
Les fleurs odoriférantes
Embaument ; de tes doux sons
Rossignol, tu nous enchantes.

LOUIS DAVIER.

IMAGES DE PRINTEMPS

Pluie — Le soleil changera tes pleurs
En fleurs.

R. DE LASTIC.

Quand dame Pluie a redressé tout vide son bel arrosoir d'argent, elle replie son grand tablier rayé et s'en retourne, tandis qu'avec son râteau d'or, le Soleil revenu, éclaire les nuages.

MARGUERITE BURNAT-PROVINS.

La ferveur du printemps délie les fontaines.

J.-P. TOULET.

Les cerisiers en fleurs, drapeau du mois de mai.

J. COCTEAU.

Jeune blé vert
Pommiers fleuris
Printemps.

V. VAN GOGH.

De vergers en vergers, sur les rives en pente,
Les arbres inclinaient leur ombre descendante.

E. VERHAEREN.

Le coucou chante au bois qui dort.

J.-P. TOULET.

Déjà le pêcher grêle a jonché le ciel bleu de ses roses, comme un enfant la Fête-Dieu.

FRANCIS JAMMES.

Je vis quatre chevaux noirs sous les pommiers du mois de mai.

G. DUHAMEL.

Un bœuf sous un pommier fleuri, surveille le joli travail de cet oiseau qui fait son nid dans la poche de l'épouvantail.

PAUL FORT.

C'était un village ancien, avec sa vieille mairie cuite et dorée devant laquelle, en guise de mâts de cocagne et d'oriflammes, trois grands poiriers étaient, comme pour une fête civique et locale, galamment pavoisés de satin blanc.

MARCEL PROUST.

Jeanne ne tenait plus en place ; elle allait et venait, sortait et rentrait vingt fois par jour, et vagabondait parfois au loin, le long des fermes. Elle regardait une marguerite blottie dans une touffe d'herbe, un rayon de soleil glissant entre les feuilles, une flaque d'eau dans une ornière où se mirait le bleu du ciel.

G. de MAUPASSANT.

ARBRES EN FLEURS

Ayant quitté Paris où, malgré le printemps commençant, les arbres des boulevards étaient à peine pourvus de leurs premières feuilles, quand le train de ceinture nous arrêta, Saint-Loup et moi, dans ce village de banlieue, ce fut un émerveillement de voir chaque jardinet pavoisé par les immenses reposoirs blancs des arbres fruitiers en fleurs... Les fleurs des cerisiers sont si étroitement collées aux branches, comme un blanc fourreau, que de loin, parmi les arbres qui n'étaient presque ni fleuris, ni feuillus, on aurait pu croire, par ce jour de soleil encore si froid, que c'était de la neige, fondue ailleurs, qui était encore restée après les arbustes. Mais les grands poiriers enveloppaient chaque maison, chaque modeste cour, d'une blancheur plus vaste, plus unie, plus éclatante et comme si tous les logis, tous les enclos du village fussent en train de faire, à la même date, leur première communion...

...Je pris un sentier qui aboutissait à une prairie. Un air froid y soufflait vif comme à Combray, mais au milieu de la terre grasse humide et campagnarde qui eût pu être au bord de la Vivonne, n'en avait pas moins surgi, exact au rendez-vous comme toute la bande de ses compagnons, un grand poirier blanc qui agitait en souriant et opposait au soleil, comme un rideau de lumière matérialisée et palpable, ses fleurs convulsées par la brise, mais lissées et glacées d'argent par les rayons.

MARCEL PROUST, *Le Côté de Guermantes I.*

PLUIE

Mais viennent le printemps et ses longues journées molles, chargées de pluie, chargées de silence. Sur les branches encore nues et sur la terre brune, tout se prépare à surgir, précédé, annoncé par l'aubépine dans les ronces et par l'alouette dans le ciel. La pluie, toujours la pluie ! La plaine et les villages, autour de la colline, se recueillent sous les longues averses qui flattent leur verdure. Journées d'indifférence et de monotonie, où les vergers et les prairies et toutes les cultures, sous un grand ciel d'humidité, sommeillent et nous présente un visage de douceur, de force et de maussaderie... Vers la fin des plus belles journées, il n'est pas rare que l'hiver, dans un dur coup de vent, revienne montrer sa figure entre les nuages du soleil couchant. N'importe ! Nous goûtons une sensation de sécurité ; au fond de nous, un être primitif connaît le cycle de la nature et se réjouit avec confiance d'une suite de jours qui vont verdier et, de semaine en

semaine, embellir. Quand le soleil brille au-dessus de la terre mouillée, et que les oiseaux s'élancent et font ouïr la fraîcheur toute neuve de leurs voix, nous respirons dans l'averse qui vient de passer, une force prête à se développer, une vigoureuse espérance, un long espace de plaisir qui va des coucous et des marguerites d'avril jusqu'aux veilles de septembre.¹

M. BARRÈS, *La colline inspirée.*

LES LIVRES

Der deutsche Sprachsatz, Scuola tipografica Genova, par le Dr Ernst Levy (en vente chez Payot).

Un essai original pour grouper autour des verbes forts la plupart des termes qui dérivent des mêmes racines. A le parcourir, on fait des découvertes ; le sens des termes s'éclaire grâce au rapprochement des mots. Des différences se marquent, des nuances se précisent. Ici ou là pourtant, les rapprochements, ne s'appuyant que sur la forme ou la racine, n'apportent aucun éclaircissement : ainsi par exemple Genosse, Genossenschaft, se trouvent rangés sous Geniessen, genoss, genossen, mais leur sens actuel ne permet qu'artificiellement de remonter à ces racines. Dans bien des cas, ces listes si complètes, si variées aussi, permettent de saisir plus clairement les filiations oubliées et d'enrichir, sans trop d'effort, son vocabulaire. Des textes bien choisis suivent chaque liste et replacent chaque terme dans son « milieu ». Ce gros volume est un ouvrage dont la consultation fréquente sera toujours profitable.

* * *

CHANTS. — Nous rappelons la liste de chants de printemps, qui a paru dans le numéro du 3 avril 1937, par les soins de M. Mathil. Nul doute que nos collègues y trouveront, cette année encore, de quoi faire leur choix.

COMMUNIQUÉ

Mobilier scolaire. — Après la table Mauchain et le banc vaudois, la table d'école zuricoise, en tubes d'acier, officiellement adoptée par les autorités de la ville de Zurich. Les trois Maisons : Usines Embru S. A., à Ruti (Zurich) ; Th. Breunlin et Cie, à Sissach, et Bigler, Spichiger et Cie, à Biglen (Berne), constituant la Convention suisse de meubles en métal, viennent de publier leur catalogue qui montre tout l'usage que l'on peut faire de ce nouveau mobilier : tables, bancs, chaises, pupitres, tableaux noirs, pupitres à musique, tables pour les travaux manuels, pour le dessin, etc. Ce catalogue peut être demandé à l'une des maisons de la Convention, qui se fera un plaisir de l'adresser gratuitement.

¹ Les colchiques.

ATLAS D'ENTOMOLOGIE

La collection, complète en six Atlas, permet l'étude de tous les ordres d'insectes, des Myriapodes, des Arachnides.

Ces atlas sont particulièrement recommandés aux élèves, aux collectionneurs, aux amateurs et aux excursionnistes. Près de 1200 figures en couleurs reproduisent les principales espèces et permettent de déterminer et classer rapidement les insectes recueillis ou étudiés.

ATLAS DES PAPILLONS ET DES CHENILLES

Cet atlas, complet en deux tomes, comprend 25 planches et 330 figures en couleurs. Un texte explicatif décrit chaque espèce et donne des conseils généraux sur la chasse, la préparation et la conservation des Lépidoptères.

Tome I (130 figures en couleurs et texte explicatif) Fr. 2.20
Tome II (200 figures en couleurs et texte explicatif) » 2.20

ATLAS DES COLÉOPTÈRES

Cet atlas, complet en deux tomes, comprend 24 planches avec 449 figures en couleurs. Un texte explicatif passe en revue les principales familles et donne des conseils généraux sur la chasse, la préparation et la conservation des Coléoptères. Une table donne les noms latins et français de tous les Coléoptères reproduits.

Tome I (232 figures en couleurs et texte explicatif) Fr. 2.20
Tome II (217 figures en couleurs et texte explicatif) » 2.20

ATLAS DES DIVERS ORDRES D'INSECTES

sauf COLÉOPTÈRES et LÉPIDOPTÈRES

MYRIAPODES, ARACHNIDES

Cet atlas est complet en deux tomes et comprend 24 planches avec 411 figures en couleurs et en noir. Un texte explicatif donne de nombreux renseignements biologiques sur les insectes figurés.

Tome I. Hémiptères, Névroptères, Diptères (212 figures en couleurs et en noir) Fr. 2.20
Tome II. Orthoptères, Hyménoptères, Arachnides, Myriapodes (199 figures en couleurs et en noir) » 2.20

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●
Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

LE COLLÈGE PIERRE VIRET PRÉPARE POUR L'UNIVERSITÉ

LAUSANNE, 3 CHEMIN DES CÈDRES (CHAUDERON)

Baccalauréats - Maturités - Exa-
mens préalables - Raccordement
aux classes du Gymnase

Neuf professeurs diplômés univer-
sitaires - Trente élèves - Petites
classes mobiles - Références à
disposition.

**Le pasteur Paul Cardinaux, directeur, reçoit le matin
et sur rendez-vous. Tél. 33.599 ou 22.599.**

LIBRAIRIE F. ROUGE & C^{IE} S. A. 6, Rue Haldimand 5
Rue Enning 2 Lausanne

Un livre de chez nous, d'un bout à l'autre charmant de vérité et de fantaisie et que l'on devrait trouver dans toutes les bibliothèques.

BENJAMIN VALLOTTON ENFANCES

Souvenirs de l'auteur, Lausanne il y a
cinquante ans, un vol. in-16 Fr.3.50 **FINE ET BINACHON**

"Trautheim" Berthoud

Pensionnat-famille dist. pour jeunes filles. Etude approf. de l'allemand. Langues mo-
dernes. Ménage. Musique, Sports. Cours de toute durée et à toute époque. Séjour
de montagne. Exc. références. Prosp. par Mlle Cl. Maurer.

Editeurs responsables : C. GREC et A. RUDHARDT.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

PÂQUES

**OFFREZ DES LIVRES
CE SONT LES CADEAUX
LES PLUS APPRÉCIÉS**

*Bibles - Nouveaux Testaments - Psautiers
Livres de prières - Rappelle-toi*

LIBRAIRIE PAYOT

*LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE*